

2.0 crédits	20.0 h	1q
-------------	--------	----

Enseignants:	Cols Bernard ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Le cours s'attache à décrire toutes les phases d'un projet, depuis la prise de décision d'investir jusqu'à la réception des travaux, en développant particulièrement les moyens et outils de gestion nécessaires à la bonne exécution des travaux.</p> <p>Chap. I : La décision d'investir * Etudes préliminaires, permis, cahier des charges, intervenants.</p> <p>Chap. II : L'appel d'offre * Modes de passation des marchés, agrégation, préparation d'une offre, réunion de prix.</p> <p>Chap. III : L'exécution des travaux * Organisation du chantier, planning des travaux, définition des moyens, gestion administrative et contractuelle, contrôle budgétaire, sécurité, qualité.</p> <p>Chap. IV : Les réceptions et garantie décennale.</p> <p>Dans chacune des phases, les aspects économiques, juridiques et administratifs liés aux contrats sont abordés (relations contractuelles, obligations et responsabilités des intervenants).</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Introduction aux différents aspects économiques, juridiques et administratifs d'un projet et initiation aux méthodes d'organisation et de gestion d'un chantier.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>Une première partie traite du contexte contractuel et juridique dans lequel s'inscrit l'organisation des travaux. Une seconde partie reprend des théories de l'organisation telle la méthode du chemin critique. La troisième partie concerne l'application aux travaux de génie civil (prise de données, analyse des activités, prise de décisions, etc...).</p>
Autres infos :	Néant
Cycle et année d'étude :	<p>&gt; <a href="#">Master [120] : ingénieur civil architecte</a></p> <p>&gt; <a href="#">Master [120] : ingénieur civil des constructions</a></p>
Faculté ou entité en charge:	GC